

Le Chenois

JOURNAL ET ORGANE OFFICIEL DES COMMUNES DES TROIS-CHÊNE

Février 2023 • n° 1

Agenda des
Trois-Chêne
inclus!

**NOUVELLE
ANNÉE,
NOUVEAU
JOURNAL!**

Sommaire

EN DIRECT DE LA RÉDACTION	2
POINTS FORTS	3
POINTS COMMUNS	5
INFORMATIONS OFFICIELLES	
CHÊNE-BOUGERIES	7
CHÊNE-BOURG	8
THÔNEX	9
ENVIRONNEMENT / MOBILITÉ	11
AFFAIRES SOCIALES	12-13
SÉCURITÉ	15
CULTURE	16-17
SPORTS	18-19
REPORTAGES	20-23

Signification du système de couleurs

■ = Chêne-Bougeries ■ = Chêne-Bourg ■ = Thônex



LE COUP DE POUCE

Recherche d'une malle ancienne pour un projet scolaire !

Nous sommes des élèves de 3^e année du Collège de Candolle. Dans le cadre de notre cours d'histoire, nous avons pour projet de réaliser un « Escape Game » sur des femmes suisses qui ont participé à la cause féminine. Afin d'y parvenir, nous avons grandement besoin de votre aide: **auriez-vous à disposition une malle – plus précisément une malle de cabine en bois utilisée auparavant comme bar ou secrétaire – dont vous ne vous servez plus ?** Nous sommes prêtes à lui donner une nouvelle vie! Merci d'avance pour votre générosité!
Contactez-nous directement auprès de notre enseignante M^{me} Cherif (linda.cherif@edu.ge.ch).

Avis aux groupements politiques des Trois-Chêne

Suite à notre courriel du 13 janvier, nous rappelons aux responsables des groupements politiques chênnois qui présentent des candidats à l'élection au Grand Conseil et au Conseil d'Etat que le délai pour commander une annonce à paraître dans *L'Extra* N° 565 (distribution: 29-31 mars) **est fixé au 27 février**.

A cet effet, veuillez contacter sans attendre M^{me} Françoise Allaman au 022 349 24 81, francoise.allaman@lechenois.ch

Impressum

Journal et organe officiel des communes des Trois-Chêne – N° 1

Éditrice responsable: Marina Ardizzone-Cabitzza Rédaction: Kaarina Lorenzini (rédactrice en chef) et Françoise Allaman (assistante de direction): redaction@lechenois.ch – T. 022 349 24 81 **Ont collaboré à ce numéro:** Mateus Carvalho, Olivier Petitjean, Kelly Scherrer **Publicité:** pub@lechenois.ch **Adresse postale:** Case postale 145 – 1225 Chêne-Bourg **Mise en pages:** Siska Audeoud, Hadès graphisme **Impression:** Atar Roto Presse SA **Distribution:** Direct Mail Company **Prochaine parution du Journal + L'Extra:** 29-31 mars 2023



Le Chênnois, un journal engagé dans la protection de l'environnement
Certification myclimate (imprimé climatiquement neutre). Impression sur papier FSC et fabrication sur un seul site (émissions de CO2 limitées). Distribution 100% locale, directement de l'entrepôt de la Praille aux foyers chênnois.

Photo de couverture: ©Oscar Bernal

L'édito de la Rédaction

Le journal des Trois-Chêne fait peau neuve !

Pour sa 108^e année, le journal *Le Chênnois* – l'un des plus anciens du canton! – lance une nouvelle publication gratuite et tous ménages. Portée par les autorités chênnoises et dans la foulée de l'Annuaire chênnois qui avait été totalement repensé en 2021, elle sert désormais d'écrin aux administrations chênnoises qui bénéficient d'un support de communication sur mesure, propice à mettre en évidence les différents services proposés à la population de manière transversale, tout en faisant la part belle à des reportages sur des thématiques actuelles d'intérêt général. Intitulée *Journal et organe officiel des communes des Trois-Chêne*, elle paraît sept fois par an.

Un supplément dénommé *L'Extra* y sera encarté quatre fois par an: il reprendra la formule actuelle des dossiers thématiques et des reflets de la vie associative qui est particulièrement riche dans notre région.

Au niveau de la Rédaction, l'équipe actuelle de journalistes demeure inchangée et collaborera à ces deux supports d'information.

Quant à l'Agenda des Trois-Chêne, il sera maintenu et encarté, comme actuellement, trois fois par an.

Ainsi, les Chênnoises et les Chênnois bénéficient désormais de quatre canaux d'information tous ménages répartis tout au long de l'année, susceptibles de répondre de manière plus efficace aux besoins des habitantes et habitants d'un territoire en pleine mutation. Nous nous réjouissons de cette nouvelle formule!

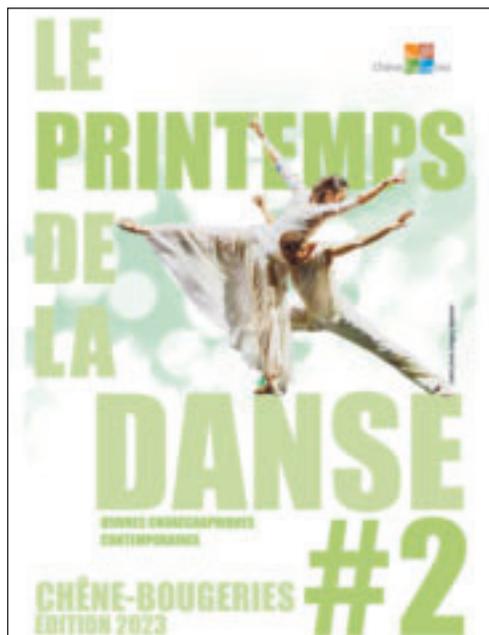
Pour le Comité de l'Association Le Chênnois, Marion Garcia Bedetti (mairie de Chêne-Bougeries), Jean-Luc Boesiger (mairie de Chêne-Bourg) et Bruno Da Silva (mairie de Thônex), Marina Ardizzone-Cabitzza, conseillère municipale, présidente et éditrice responsable
Pour la Rédaction, Kaarina Lorenzini, rédactrice en chef

PUBLICITÉ

PASCHE INFORMATIQUE & CONSEILS

- Un informaticien près de chez vous avec 30 ans d'expérience
- Sensibilisation et conseils en sécurité informatique et bonnes pratiques
- Dépannage PC & MAC, Smartphones, Wifi, etc.
- Déplacements gratuits sur rive gauche

Christophe Pasche 079 200 24 47



Festival du printemps de la danse #2

La salle communale Jean-Jacques Gautier de Chêne-Bougeries accueillera la deuxième édition du Festival du printemps de la danse, **les 17, 18, 24 et 25 mars prochains**. Décliné en plusieurs soirées à thèmes, le festival fera la part belle à des œuvres chorégraphiques contemporaines, ainsi qu'à trois concerts live avec la chanteuse chenoise Roxanne (guitare, voix), Guillaume Julien (musique électronique) et le duo Harris Gkekas & Didier Ambact (guitare, batterie). Lors de la première soirée consacrée aux jeunes ballets, le Ballet Junior de Genève et l'Area Jeune Ballet nous feront l'honneur d'ouvrir la danse le vendredi 17 mars. Puis, une soirée adressée aux jeunes pu-

blics dès 6 ans, proposera la pièce Quatuor à corps pour Mozart, interprétée par quatre danseurs de la Compagnie Impromptu et la comédienne chanteuse Emilie Lalande. Le 24 mars adressera un clin d'œil aux hommes chorégraphes avec Mille, Harris Gkekas, Divin@media.com et Santiago Codon Gras. Enfin, les femmes chorégraphes Bombe divine Super Merveilleuse, Tacky prod Sophie Ammann, Don't you see it coming et Sarah Baltzinger clôtureront le festival en beauté le 25 mars prochain. Nous vous invitons à profiter de ces moments uniques que nous espérons enchanteurs et chaleureux.

Billetterie et informations :
chene-bougeries.ch

Chêne-Bourg soutient les jeunes de la commune !

Le 9 décembre 2022, M. Philippe Moser, Conseiller administratif et deux travailleurs sociaux hors murs ont accompagné six jeunes de la commune pour leur premier match de hockey. Durant cette soirée mémorable, le GSHC s'est imposé face à Ambri-Piotta 5 à 2 devant une patinoire comble. Les supporters chenois se sont rendus à la patinoire des Vernets en Léman Express, puis en tram et M. Philippe Moser, grand amateur de hockey et supporter du GSCH, a profité de l'avant-match pour expliquer les règles de ce sport. Une discussion passionnante s'est alors engagée entre le magistrat et les jeunes. La rencontre débuta sur les chapeaux de roues au son du *Cé qu'è lainô*. Le GSCH

inscrivit le 1^{er} but de la partie après seulement 48 secondes, les Levantins égalisant dans la foulée. Nos jeunes ne quittèrent pas un seul instant la patinoire du regard. Le premier tiers temps fut l'occasion de partager un encas offert par les TSHM et de constater que nos nouveaux supporters étaient enchantés par ce sport, par la qualité du jeu et l'ambiance qui régnait. Le coup de sifflet final retentit et les supporters se rendirent dans les couloirs de la patinoire où les joueurs du GSCH brisèrent la marmite de l'Escalade. A cette occasion, M. Philippe Moser offrit comme souvenir à chaque jeune une écharpe du Genève-Servette.

Geoffrey Aloisi



Nouvelle formule des Promotions citoyennes

Thônex a accueilli dans sa salle des fêtes la première édition des Promotions citoyennes des Trois-Chêne le 10 novembre dernier. Une centaine de jeunes des communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex ont répondu à l'invitation pour venir célébrer leur majorité civique lors d'une soirée placée sous le signe du divertissement. Après une partie officielle, marquée par les prises de parole de Bruno da Silva, Maire de Thônex, et de Marceau Schroeter, auteur du livre *Au cœur de la démocratie suisse*, les participants ont profité d'une soirée taillée sur mesure, grâce à la présence de l'humoriste vaudois **Yoann Provenzano**, sur scène avec un spectacle



de stand-up écrit spécialement pour l'événement.

La soirée s'est achevée autour d'un apéritif dînatoire durant lequel les jeunes ont pu échanger entre eux, tout en profitant d'aller à la rencontre des autorités politiques présentes. Cette première édition des Promotions citoyennes des Trois-Chêne marque le lancement d'une nouvelle tradition pour le territoire chenois, visant à organiser un événement conjoint destiné aux jeunes. Chêne-Bourg accueillera la prochaine édition de la manifestation à l'automne 2023.



**ETABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL
POUR PERSONNES ÂGÉES.
LIEU DE VIE ET D'ACCOMPAGNEMENT.**

Renseignements :
022.869.26.26 | info@marronniers.ch | www.marronniers.ch
9 chemin de la Bessonnette | 1224 Chêne-Bougeries (GE)

Aïkido
Takemusu Dojo

Ecole d'Aïkido
La Voie de l'Harmonie
La Gradelle
2 cours gratuits à l'essai
Informations sur :
www.takemusu-dojo.ch

Ecole Natation de Thônex

- ★ A la piscine de Thônex et à celle de l'EFP de Conches (Chêne-Bougeries)
- ★ Natation dès 4 ans
- ★ Aquagym et aquabike
- ★ Mermaiding Nouveau!

Pensez à réserver au:
T.022 349 04 22
secretariat@ecolenatationthonex.ch www.ecolenatationthonex.ch

Ecole de la Guitare
Pierre Meister
Même sans connaissance du solfège
Cours individuels enfants et adultes
Classique, Folklore, Flamenco et Accompagnement
25, avenue Petit-Senn - 1225 Chêne-Bourg
Tél. 079 375 19 36 www.guitaremoi.ch

PATINOIRE
DU 22 OCTOBRE 2022 AU 26 MARS 2023

HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC
(sous réserve de modifications et de l'évolution de la pandémie du Covid-19 et des directives sanitaires qui en découlent)

PATINAGE

Lundi	13h30 - 16h30 ¹⁾
Mardi	13h30 - 16h30 ¹⁾
Mercredi	réservé aux clubs
Jedi	13h30 - 16h30 ¹⁾
Vendredi	12h00 - 16h30 ¹⁾ (12h00-13h30: 2/3 patinoire)
Samedi	14h30 - 17h15 (dès 16h00: 2/3 patinoire)
Dimanche	12h45 - 16h30 (12h45-13h45: 2/3 patinoire)

¹⁾ Pour s'assurer de la disponibilité de la patinoire, veuillez contacter l'administration du Centre Sportif Sous-Moulin (022 305 60 00 ou info@cssm.ch)

HOCKEY - puck mou obligatoire (sauf dimanche dès 16h45)

Tous niveaux	Vendredi	12h00 - 13h30	(1/3)
	Samedi	16h00 - 17h15	(1/3)
Parents-enfants (enfants jusqu'à 8 ans)	Dimanche	12h45 - 13h45	(1/3)
Hockeyeurs confirmés	Dimanche	16h45 - 18h00	

Vacances scolaires genevoises: horaires publics modifiés

TARIFS

Médaille pour chiens

Jusqu'au vendredi 31 mars 2023

Tout détenteur de chiens devra se présenter à la mairie de sa commune de domicile afin de retirer la marque de contrôle officielle de l'année en cours (médaille) en présentant les documents suivants:

- la confirmation de l'enregistrement du chien à la banque de données AMICUS
- l'attestation d'assurance-responsabilité civile spécifique pour « détenteur de chien » pour l'année 2023
- le carnet de vaccination comportant une vaccination contre la rage valide.

La médaille sera remise **même en cas de document(s) manquant(s)**. Le chien devra également être porteur d'une **plaquette** à son collier indiquant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du détenteur.

Le service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) transmet les données relatives aux détenteurs de chiens du canton à l'administration fiscale cantonale. Cette dernière établit les bordereaux d'impôt et les notifie directement par poste aux détenteurs de chiens.

Nouveau propriétaire

Les personnes qui prennent un chien pour la première fois doivent faire enregistrer leurs informations personnelles auprès de leur **commune de domicile** avant de pouvoir faire inscrire leur chien par leur vétérinaire. De plus, tout changement de détenteur, l'exportation d'un chien à l'étranger, ainsi que la mort de l'animal doivent être communiqués à la banque de données.

Autres informations : www.amicus.ch

Permanence juridique 2023 ouverte aux habitants des Trois-Chêne

Cette permanence est destinée aux habitantes et habitants des communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex qui souhaitent obtenir des informations relatives au droit, tels que baux à loyer, procédures de divorce, droit du travail, successions et testaments, assurances sociales, contrats de mariage, démarches administratives, etc.

Un avocat de l'Ordre des Avocats de Genève sera présent les **jeudis**:

16 février • 2, 9, 16, 23, 30 mars • 6, 27 avril
4, 11, 25 mai • 1, 8, 15, 22 juin • 6, 20 juillet
10, 24 août • 14, 21, 28 septembre
5, 12, 19 octobre • 2, 9, 16, 23, 30 novembre
7, 14, 21 décembre

Mairie de Chêne-Bourg, avenue Petit-Senn 46, de 16h à 18h. Tarif de la consultation: CHF 25.-, à régler **directement à la mairie lors de la réservation**. Plus de renseignements au 022 869 41 10.

Vacances de février

Du lundi 20 au vendredi 24 février 2023 inclus.

Test de Maîtrise obligatoire pour les chiens de grande taille (TMC)

À la suite de la votation populaire de 2008, le test de maîtrise et de comportement (TMC) pour tous les chiens pesant plus de 25 kg et dont la taille au garrot est équivalente ou supérieure à 56 cm est obligatoire à Genève. Si cette obligation légale est entrée en vigueur il y a 12 ans déjà, le service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) a constaté qu'elle n'est pas connue ou comprise par certains détenteurs de chiens de grande taille.

Les détenteurs de chien, dont l'animal pèse plus de 25 kg avec une taille au garrot équivalente ou supérieure à 56 cm, doivent prendre contact avec un éducateur canin agréé afin de passer et de réussir le test de maîtrise de comportement dès que le chien a atteint l'âge de 18 mois, mais avant l'âge de 21 mois.

Plus d'informations : www.ge.ch/c/scav

Bibliobus

Emplacements et dates par commune

■ **Devant la salle communale J.-J. Gautier**
Plusieurs mercredis par mois de 15h à 18h
Prochaines dates: 22 février, 8 et 22 mars, 5 et 19 avril, 3 et 17 mai.

■ **Place Favre**
Tous les mardis de 15h à 18h, sauf les 18 et 25 juillet, 1^{er} et 8 août et 26 décembre (jours fériés et de fermetures annuelles)

■ **Place de Graveson**
Tous les vendredis de 14h à 17h, sauf les jours fériés et les jours de fermeture annuelle

Plus de renseignements :

T. 022 418 92 70, ou : <http://institutions.ville-geneve.ch/fr/bm/nos-bibliotheques/adresses-et-horaires/bibli-o-bus/>

Chéquier Culture

Parmi les différentes mesures financières qu'il met en place, le Département de la culture et de la transition numérique propose un chéquier culture pour les personnes à revenus modestes, afin que chacun profite de l'abondante offre culturelle à Genève.

En 2023, les communes des Trois-Chêne offrent des chèques culture d'une valeur de CHF 60.- (6 x CHF 10.-). A employer individuellement ou cumulés dans leur totalité. Les chèques sont nominatifs, intransmissibles et valables durant l'année en cours. Vous pouvez les utiliser directement pour payer aux caisses de l'une des nombreuses institutions partenaires en 2023.

Conditions d'obtention :

- Résider dans les Trois-Chêne
- Avoir entre 21 et 64 ans
- Être au bénéfice de subsides 1, 2 ou 3, ou 100% de l'assurance maladie
- Ne pas être étudiant-e

A retirer au guichet des mairies de Chêne-Bougeries (6 chèquiers) et Chêne-Bourg (6 chèquiers) ou au guichet communal de Thônex (15 chèquiers) contre pièces justificatives (attestation de subside d'assurance maladie du Service de l'assurance maladie + carte d'identité).

Renseignements :

ville-geneve.ch/chequier-culture

En hiver, je déneige ! Trottoirs: les propriétaires, locataires d'arcades et concierges contribuent à l'intérêt des usagers! En cas de chute de neige ou de verglas, les propriétaires, locataires d'arcades, concierges ou toute autre personne remplaçante, sont priés de déneiger les trottoirs jouxtant les immeubles privés. S'il n'existe pas de trottoir, le déblaiement sera effectué le long de chaque bâtiment, sur une largeur de 2 mètres. Lorsque les propriétaires font enlever la neige de leurs toits, ils doivent placer une barrière devant leurs maisons pendant la durée du travail. La neige enlevée des toits doit être immédiatement évacuée aux frais et par les soins du propriétaire et déversée aux endroits désignés par l'autorité compétente. **Les trois communes remercient d'avance chacun pour sa collaboration.**



Accademia d'Archi
ÉCOLE DE MUSIQUE
dès 4 ans et adultes

VIOLON - VIOLONCELLE - CONTREBASSE
ALTO - INITIATION MUSICALE
SOLFÈGE

153, route de Chêne
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 751 26 76
www.accademia-archi.ch

Avec le soutien de
Chêne-Bougeries

Espace O'DENZEN

- Réflexologie
- Bio Magnétisme
- Flours de Bach
- Massages
- Reboutement
- Chromothérapie

Thierry Droz
Masseur, Rebouteur,
Bio Magnétiseur
Agrégé A.S.C.A.

Rue Peillonex 32
1225 Chêne-Bourg
T. 079 406 18 49

Pharmacie de
Chêne-Bougeries



Ivan Harnsag, pharm.

PARKING CLIENTS – LIVRAISONS À DOMICILE

OUVERTURE NON STOP: Lu-Ve: 8h00 à 19h00; Sa: 8h30 à 18h00
38, rue de Chêne-Bougeries – Tél. 022 860 26 60 – Fax 022 860 26 61



AMBROSIO S.A.
CHAUFFAGE POMPES À CHALEUR
PANNEAUX SOLAIRES

2, route de Jussy
1225 CHÊNE-BOURG
info@ambrosiosa.ch

DÉTARTRAGE CHAUFFE-EAU
TRAITEMENT D'EAU

Tél. 022 349 85 77
www.ambrosiosa.ch

Envie de rester en forme? Alors venez nous rejoindre!

Cours de Gym Dames le mardi de 19h30 à 20h30
à la salle de Gym de l'Ecole Marcellly
Renseignements sur place, cours d'essai gratuits
Société Féminine de Gymnastique de Chêne-Bougeries - Thônex



DR JULIEN LE BRETON

Spécialiste en médecine interne générale, spéc. gériatrie
vous fait part de son installation, depuis le 1^{er} nov. 2022,
au 4, place de l'Étrier, à Chêne-Bougeries (Tour de La Gradelle).

Le Dr Le Breton offre des prestations de médecine générale,
d'hypnothérapie et pratique des examens de laboratoire au cabinet.

Il a une expertise gériatrique et possède des compétences
en soins palliatifs. Il effectue des visites à domicile dans
le secteur Trois-Chêne, sur rendez-vous uniquement, pour
le suivi de personnes à mobilité réduite ou confinées à domicile.

Le Dr Le Breton est un ancien chef de clinique des HUG.
Il succèdera au Dr Laurent Gauthy à partir de l'été 2023.

Prenez rendez-vous pour votre prochaine consultation en
téléphonant au **022 349 16 14** ou en ligne sur
OneDoc.ch

Hygiéniste dentaire
diplômée indépendante
membre Swissdentalhygiénists-
reconnaissance CRS

- contrôle annuel, dépistage caries
- détartrage doux avec ou sans ultrasons
- soins pour dents sensibles et saignements
- polissage et blanchiment

Daniela Christen
ch. du Pont-de-Ville 7
Chêne-Bougeries

022.348.42.49
Parking gratuit



Le Nouveau Prieuré
BCAS

SITUÉ À CHÊNE-BOUGERIES C'EST UN ÉTABLISSEMENT ACCUEILLANT 144 RÉSIDANTS EN LIEN AVEC UNE CRÈCHE, UNE RÉSIDENCE POUR ÉTUDIANTS, UN FOYER POUR PERSONNES POLYHANDICAPÉES ET DES APPARTEMENTS LOCATIFS, LE TOUT AUTOUR D'UNE PLACE DU VILLAGE LE NOUVEAU PRIEURÉ

Établissement médico-social
Chemin du Pré-du-Couvent 3
1224 Chêne-Bougeries - T. +41 22 869 52 00
(TPG lignes 1 et 9, arrêt Clos du Môlan)
info@emslaprieure.ch - www.emslaprieure.ch






Synthèses des séances du Conseil municipal du 17 novembre et du 15 décembre 2022

Réuni en séance plénière le 17 novembre 2022, le Conseil municipal a décidé par 15 oui et 8 non de renvoyer le projet de budget 2023 à la Commission des finances, afin d'approfondir l'étude du PFQ. Lors de sa séance du 3 novembre 2022, la Commission des finances avait préavisé favorablement par 6 voix pour et 2 abstentions le budget de fonctionnement 2023. Par ailleurs, le Conseil municipal a voté par 23 voix pour, soit à l'unanimité, le versement au Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU) d'une contribution de CHF 860'500.- TTC destinée au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements.

Réuni en séance plénière le 15 décembre 2022, le Conseil municipal a décidé par 17 oui, 4 abstentions et 1 non d'approuver le budget de fonctionnement, tel que proposé par le Conseil administratif. Par ailleurs, le Conseil municipal a fixé le taux des centimes additionnels pour 2023 à 33 centimes. Le budget voté présente un montant de CHF 60'058'988.- aux charges et de CHF 72'062'700.- aux revenus. Le taux de dégrèvement de la taxe professionnelle communale pour l'année 2023 a été fixé à 100 %, et le montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2023 a quant à lui été fixé à CHF 0.-. De plus, un crédit d'investissement et financement d'un montant de CHF 339'000.-

TTC a été voté à l'unanimité afin de réaliser des travaux de transformation du logement de fonction sis à la route du Vallon 6. Le montant des indemnités et frais alloués au Conseil administratif a été fixé à CHF 277'398.- et le montant des indemnités et frais alloués pour les séances du Conseil municipal à CHF 140'000.-. Enfin, les comptes 2021 de la Fondation communale de Chêne-Bougeries pour le logement ont été approuvés.

Prochaine séance
Jeudi 23 mars à 20h00

Toutes les séances ont en principe lieu à la Villa Sismondi, route du Vallon 4

Arrondissement de l'état civil Chêne-Bougeries et Voiron

- Formalités d'état civil pour les communes de Chêne-Bougeries, Jussy, Presinge et Puplinge.
- Demandes de cartes d'identité des habitants de Chêne-Bougeries.

Événements d'état civil enregistrés dans le courant des mois d'octobre, novembre et décembre 2022 :

Naissances: 173 • Mariages: 19 • Décès: 55

Subventions pour vélos électriques

Le Conseil administratif de Chêne-Bougeries a décidé de continuer à promouvoir l'usage du vélo pour 2023, en octroyant 200 subventions communales de CHF 250.- selon les conditions suivantes :

- Offre limitée à l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf ne dépassant pas 25 km/h.
- Au maximum 1 remboursement par personne physique et par tranche de 3 ans.
- Sur présentation d'une facture originale de l'achat effectué pendant l'année en cours et d'une pièce d'identité, au guichet de la mairie.

Cette décision s'inscrit dans la stratégie des autorités cantonales visant à mettre à disposition des infrastructures cyclables, afin de minimiser le report sur la voiture individuelle et éviter autant que possible un engorgement général du trafic, tout en contribuant à diminuer la pollution et le bruit.

Carte journalière « commune » CFF

10 cartes journalières permettant de circuler en 2^e classe, sur l'ensemble du réseau suisse des CFF, y compris les transports publics, sont mises à disposition au guichet de la mairie au prix de CHF 45.- l'unité.

Conditions de vente

- Habiter ou exercer une activité professionnelle à Chêne-Bougeries
- Maximum de 6 cartes par mois par ménage
- La vente est également étendue, aux mêmes conditions, aux personnes domiciliées sur les communes d'Arve et Lac, la veille ou le jour même.

Aucune réservation, échange ou remboursement possibles.

Pour connaître les disponibilités des cartes journalières: chene-bougeries.ch

Transports publics genevois – carte TPG Pay

Des cartes TPG Pay sans contact et rechargeables sont en vente au guichet de la mairie. Ces dernières, subventionnées par la commune à hauteur de CHF 10.- par mois, par ménage, demeurent réservées exclusivement aux citoyens de Chêne-Bougeries en âge AVS.

Prix et conditions

- Recharge mensuelle de CHF 30.-, payée CHF 20.-
- Les cartes seront délivrées ou rechargées uniquement sur présentation d'une pièce d'identité
- Durée de vie de cinq ans, à compter de la date d'activation

Informations complémentaires :
tpg.ch ou secrétariat de la mairie:
T. 022 869 17 17.

Compagnie générale de navigation sur le lac Léman (CGN) - Cartes journalières 1^{ère} classe

365 cartes journalières pré-datées (1 par jour) en première classe, vous permettant de naviguer à volonté sur le lac pendant toute une journée, vous sont gracieusement offertes par le Conseil administratif, lequel s'engage et soutient financièrement la sauvegarde du patrimoine lémanique.

Conditions d'utilisation

- cartes valables sur toutes les courses à l'horaire, excepté les croisières à thème et événements
- cartes valables uniquement le jour indiqué dessus
- aucune réservation
- offre exclusivement destinée aux habitants de Chêne-Bougeries

Cartes disponibles au guichet de la mairie.

Informations complémentaires

Secrétariat de la mairie: T. 022 869 17 17
Lien utile: cgn.ch

Mobilité douce – subvention TPG

La Commune de Chêne-Bougeries, en partenariat avec les Transports publics genevois (TPG), offre du 1^{er} janvier au 21 décembre 2023 une participation financière de CHF 200.- aux juniors (entre 15 et 24 ans inclus) et aux seniors (dès l'âge AVS), à faire valoir sur l'achat de votre prochain abonnement annuel.

Tout se passe en ligne. Simple et pratique !

Pour plus d'informations :

<https://webshop.tpg.ch/offre-commune>
Secrétariat de la mairie: T. 022 869 17 17.

Plus d'informations sur notre site:
chene-bougeries.ch

Conseil municipal – Synthèse de la séance ordinaire du 11 octobre 2022

Le Conseil administratif a communiqué les éléments suivants:

- La commune de Chêne-Bourg a reçu le label « **Cité de l'énergie** ».
- 259 juniors ont pu bénéficier d'une aide de CHF 50.- pour acheter leur abonnement annuel **UNIRESO** dans le cadre d'un partenariat entre la commune et les TPG.
- L'immeuble Tourmaline, comprenant des appartements d'étudiants et un foyer de jour pour personnes âgées, a été inauguré le 15 septembre 2022 en présence de M^{me} de Candolle, Conseillère administrative, et des Conseillers d'État M. Poggia et M^{me} Fischer.
- Les participants à la **sortie des aînés** ont été enchantés de l'escapade à Gruyères le 15 septembre 2022.
- Diverses mesures, s'inscrivant dans le cadre du **plan d'action des communes en matière d'économie d'énergie**, ont été prises afin de réduire la consommation énergétique dans certains bâtiments.
- **Trois-Chêne Emploi** a officiellement ouvert ses nouveaux locaux à la **rue du Gothard 13** le 4 octobre 2022.
- Dans les **cours des écoles du Plateau et De Haller**, des marquages décoratifs ont été peints au sol, deux marelles et un parcours sportif, pour le plus grand plaisir des enfants. Les petits chevaux en bois fortement vétustes de l'école du Plateau ont été remplacés par de ludiques jeux à ressorts.

- L'immeuble sis rue François-Perréard 2 a été raccordé **chauffage à distance** fin septembre. Ce réseau est beaucoup plus écologique et utilise, entre autres, un ensemble de pompes à chaleur géothermiques.
- Les **travaux de réaménagement de l'avenue de Bel-Air** ont été stoppés après la faillite de l'entreprise de construction SORACO SA qui s'occupait du génie civil. La commune de Chêne-Bourg met tout en œuvre pour trouver une solution afin de poursuivre le chantier au plus vite.

Le Conseil administratif a présenté le **projet de budget 2023** au Conseil municipal, avec les éléments suivants:

- Excédent de charges: CHF 995'424.-
- Charges de fonctionnement: CHF 27'812'037.-
- Revenus: CHF 26'816'613.-
- Centime additionnel: maintenu à 46 centimes.

Dans un contexte économique compliqué, généré par une succession d'événements majeurs qui ont caractérisé les premières années de cette décennie, ce projet de budget est frappé par des dépenses incompressibles en augmentation et le retour de l'inflation. Une telle conjoncture implique d'opérer des choix, parfois difficiles, mais guidés par la double volonté de préserver un équilibre financier fragile, sans altérer les prestations à la population qui relèvent de nos compétences et sur lesquelles nous avons pleinement pris.

C'est dans cette perspective que le Conseil administratif a analysé les finances de la commune afin de limiter au maximum les hausses et de maximiser les revenus.

Le Conseil municipal a:

- **accepté l'abrogation du plan localisé de quartier N° 28970-512** situé à l'angle de la route de Sous-Moulin et du chemin de Floraire, à la condition que la cession prévue au domaine public cantonal soit également maintenue;
- **renvoyé à la commission culture, sports et loisirs le projet de motion M 2022-010: « Pour la construction d'une nouvelle salle de sport polyvalente au Centre sportif de Sous-Moulin »;**
- **pris acte de la démission de M^{me} Glatz du Conseil municipal**, effective dès la prestation de serment de son remplaçant le 15 novembre 2022.
- **nommé les responsables du local de vote pour 2023.**

En fin de séance, le Conseil municipal a discuté des mesures **d'extinction nocturne des lumières**.

Informations complètes: chene-bourg.ch/seances/legislature-2020-2025/

Prochaines séances
Mardi 14 février et 21 mars à 18h30
Mairie de Chêne-Bourg, ave Petit-Senn 46

Anniversaires des aînés

Les Conseillers administratifs de Chêne-Bourg ont le plaisir de fêter les communiens atteignant leur 90^e et 95^e anniversaire.

Personnes ayant célébré leur 90^e anniversaire: mars 2023: Isabella O., Jean Paul Emile C.

Personne ayant célébré son 95^e anniversaire: mars 2023: Roger Marcel Leopold P.

Nos autorités leur réitèrent leurs sincères félicitations et leurs vœux de bonne santé.

Pensez à vous abonner à notre Newsletter et à notre page Facebook !

Vous souhaitez recevoir chaque mois les nouvelles actualités de votre commune par email? Alors inscrivez-vous dès à présent à notre Newsletter sur notre site: chene-bourg.ch

Vous pouvez également vous abonner à notre page Facebook pour suivre les informations officielles de la commune de Chêne-Bourg: [facebook.com/chenebourg](https://www.facebook.com/chenebourg)

Objets encombrants

Trop de personnes jettent tout et n'importe quoi dans les déchets encombrants.

Nous vous demandons de ne pas y déposer des pots de fleurs, boîtes ou tout petit objet qui peut être jeté dans les sacs poubelles pour les ordures ménagères.

Les jouets tels legos ou autres peuvent être déposés dans des institutions caritatives.

Nous rappelons que la commune organise un ramassage mensuel des déchets encombrants, tels qu'anciens meubles, ferraille, etc., selon le calendrier suivant: **le 14 mars et le 11 avril tôt le matin.**

Les objets doivent être déposés obligatoirement aux emplacements habituels de levées des ordures au plus tôt la veille au soir.

Pour les immeubles exclusivement, un deuxième ramassage est effectué chaque mois, soit **le 28 février et le 28 mars.** La reprise des levées des déchets de jardin aura lieu le **lundi 21 février.**

De façon à lutter contre le dépôt sauvage des déchets, la Police municipale sanctionnera les contrevenants à ces dispositions, conformément au règlement communal relatif à la gestion des déchets.

Arrondissement de l'état civil Chêne-Bourg, Thônex, Veyrier

Événements d'état civil enregistrés du 20.10.2022 au 12.01.2023:

Mariages: 14 • Décès: 127

Reconnaissances: 20

Déchetteries-ecopoints

La Commune de Chêne-Bourg met à votre disposition des déchetteries communales dont vous pouvez trouver toutes informations utiles ainsi qu'une carte de leurs emplacements sur son site sous: chene-bourg.ch/vivre-a-chene-bourg/environnement-et-developpement-durable/dechets-et-tri-1915

Nous vous remercions de respecter le tri qui sert au recyclage et de ne pas mélanger les différents déchets.

Merci également de respecter le voisinage en jetant vos déchets recyclables de 8h00 à 20h00.

Plus d'informations sur notre site:
chene-bourg.ch

Synthèse de la séance du Conseil municipal du 20 novembre 2022

Dans sa séance du 22 novembre 2022, le Conseil municipal de la Ville de Thônex a pris les décisions suivantes:

1. Acceptation du budget d'exploitation 2023

Le Conseil municipal a accepté le budget d'exploitation 2023 pour un montant de CHF 55'923'453.- aux charges et de CHF 51'086'329.- aux revenus, soit un excédent de charges de CHF 4'837'124.-. Le budget 2023 augmente ainsi de près de 4 millions de francs par rapport à celui de 2022. Cet accroissement s'explique en grande partie par la croissance de la ville, qui nécessite de plus en plus de ressources financières pour assurer son entretien et son bon fonctionnement.

Lors de la mise en place du budget d'exploitation 2023, le Conseil municipal a souhaité mettre un accent particulier sur trois thématiques définies comme prioritaires, à savoir:

- La **cohésion sociale**, avec une augmentation des ressources disponibles pour les actions sociales au sens large, pour toutes les classes d'âge de la population.
- La **petite enfance et la jeunesse**, avec une augmentation du montant dédié à cette rubrique de près de 15% par rapport à

l'année dernière. Cette hausse comprend notamment la mise en place d'un partenariat public-privé pour augmenter l'offre en places de crèche pour les enfants thônexiens, ou encore l'augmentation de l'aide dédiée au fonctionnement de la Fondation en faveur de la jeunesse.

- La **transition écologique et énergétique**, avec la création d'une enveloppe supplémentaire pour permettre la réalisation de projets liés au développement durable ou de solutions pour adapter l'efficacité énergétique de bâtiments existants.

Parmi les augmentations de charges, on relèvera celles liées au personnel, avec l'engagement de presque 6 équivalents temps plein. Ces nouveaux postes sont nécessaires au vu de la croissance de la commune et de son administration. A noter encore que la plus grosse partie des dépenses liées aux biens, services et exploitation (pour un montant total d'environ 11 millions de francs) concerne la gestion des déchets (2 millions de francs).

Le déficit prévu dans le cadre de ce nouveau budget s'explique également par les amortissements liés aux investissements de ces

dernières années, réalisés dans le cadre de l'agrandissement de la commune. La plupart des gros investissements arrivent en effet à leur terme en 2023, signifiant que la part des amortissements va ainsi augmenter. Toutefois, ces nouvelles constructions engendreront de nouvelles rentrées fiscales ces prochaines années grâce à l'arrivée de nouveaux habitants. Ce décalage des recettes fiscales impliquera un budget certainement déficitaire encore quelques années, avant un retour à l'équilibre certainement en 2026. « Nous payons les coûts de ces investissements avant de bénéficier de leurs recettes », explique Pascal Uehlinger, Conseiller administratif en charge des finances. Enfin, dans le cadre du vote de ce budget 2023, le Conseil municipal a accepté le maintien du centime additionnel à 44 centimes, un montant inchangé depuis 20 ans.

Prochaines séances

Mardi 14 février et 4 avril à 20h00

Salle du Conseil municipal, av. Tronchet 13A

Subvention mobilité douce

Désireuse de favoriser la pratique du vélo, la Ville de Thônex offre depuis le 1^{er} juin 2022 une subvention de CHF 250.- (mais au maximum 50% de la valeur d'achat) à ses habitants pour l'achat de vélos, vélos électriques, vélos-cargos et systèmes de remorques neufs ou d'occasion (dans la limite du budget disponible).

Cette mesure s'inscrit dans le cadre d'une volonté des autorités d'encourager la mobilité douce dans toute sa diversité, incluant ainsi les vélos-cargos et les remorques qui offrent une alternative intéressante, permettant par exemple de transporter facilement les enfants à l'école.

Retrouvez toutes les conditions requises pour bénéficier de ce soutien sur thonex.ch/vivre-a-thonex/me-deplacer/mobilite-douce/ et présentez-vous au guichet communal (avenue Tronchet 13A) munis de votre pièce d'identité, de la facture du nouvel engin et d'un justificatif bancaire pour le versement de la subvention.

Permanence impôts

La Ville de Thônex propose une permanence pour vous aider à remplir votre déclaration fiscale. Celle-ci s'adresse aux personnes aux revenus modestes et domiciliées à Thônex. Retrouvez les conditions sur notre site internet, ainsi que les barèmes de revenus et fortune. Complétez le questionnaire en ligne et présentez-vous au service de la cohésion sociale (av. Tronchet 13A) pendant les horaires d'ouverture du service (9h-12h et 13h-16h), avec les documents nécessaires pour votre déclaration fiscale. Les dossiers peuvent être déposés de février à mars dans la limite des inscriptions disponibles.

Plus d'infos: thonex.ch/vivre-a-thonex/mes-aides/permanences/

Ouverture du centre de voirie

Le centre de voirie est ouvert les 1^{er} et 3^e samedis du mois de 9h à 12h. A cette occasion, il est possible de déposer l'ensemble des déchets qui, en temps normaux, doivent être amenés aux ESREC (Espaces de Récupération Cantonaux).

Prochaines dates d'ouverture:

18 février, 4 mars et 18 mars.

Thônex Live et Opus One présentent

Dub Inc., reggae - Samedi 25 mars à 20h00

Tarif unique CHF 50.-

Ce concert aura lieu à la salle des fêtes de Thônex. **Billetterie:** Ticketcorner.

Informations et renseignements:

T. 022 365 11 60 ou thonexlive.ch

Subvention TPG

La Ville de Thônex offre une participation financière de CHF 100.- aux juniors et seniors domiciliés à Thônex pour l'achat ou le renouvellement de leur abonnement annuel unireso ou Léman Pass. Cette subvention sera octroyée aux **500 premiers juniors** et **250 premiers seniors** qui **achètent** leur abonnement, dès validation de la Commune.

Pour bénéficier de cette subvention:

1. Demander la subvention en ligne (entre le 1.02 et le 15.11) et attendre la validation de la Commune
2. Acheter ou renouveler l'abonnement en ligne ou dans une agence TPG.

Attention: le décompte du nombre de subventions encore disponibles est mis à jour lors de l'achat des abonnements auprès des TPG. Ne tardez pas à acheter votre abonnement dès réception de la validation de la Commune, car **la validation de la subvention ne garantit pas l'acquisition d'un abonnement à tarif réduit.**

Pour solliciter la subvention, suivez la procédure sur: thonex.ch/vivre-a-thonex/mes-aides/subventions-tpg/

ATTENTION! Pour bénéficier de l'offre en ligne, il ne faut **en aucun cas acheter ou renouveler votre abonnement avant d'avoir obtenu la validation de la Commune.** Si vous n'avez pas accès à internet, contactez le service relation clientèle des TPG: 00800 022 021 20 (numéro gratuit).

plus d'informations sur notre site:
thonex.ch

PUBLICITÉ

24h/24 - 7j/7



POMPES FUNÉBRES GÉNÉRALES
Maison Funéraire - Prévoyance
CAROUGE - PETIT-LANCY

Tél. 022 342 30 60 www.pfg-geneve.ch

Pierre Del Bon

ELECTRICITE • TELEPHONE • CABLAGE INFORMATIQUE

1224 CHÊNE-BOUGERIES • 6, chemin des Flombards e-mail: info@delbon.ch • TÉL. 022 348 56 06

FERBLANTERIE
INSTALLATIONS ET ETUDES SANITAIRES

Chemin de Grange-Canal 4
1224 Chêne-Bougeries

Tel : +41 (0)22 736 46 96

PERUCCA SERGE
Successeur de Pierre Perucca

info@peruccaserge.ch
www.peruccaserge.ch

LA RESSOURCERIE

Récupérer Revaloriser

Donner une seconde vie aux objets de notre quotidien!

Dépôt de ce que vous ne voulez plus possible pendant les heures d'ouverture. Nous pouvons également venir chez vous les récupérer!

26, ch. du Pont-De-Ville - 1224 Chêne-Bougeries - T. 022 335 66 55

Horaires: Lu & Ve 13h-18h - Ma au Je 10h-12h / 13h-18h
Dernier samedi du mois 10h-12h / 13h-16h

Auberge Communale de Thônex



Avenue Tronchet 14 - 1226 Thônex/GE
Tél. 022 348 76 70 - Mobile: 079 479 34 56

Nicolas et Alain Akar
e-mail: alain@akar.ch - www.aubergedethonex.ch
Ouvert 7/7 de 10h à 1h du matin
Service jusqu'à 22h30 - Parking assuré

SANITAIRES - FERBLANTERIE
INSTALLATIONS, DEPANNAGES
ET ETUDES DE PROJETS

DALLAIS SA

26, av. Petit-Senn
1225 Chêne-Bourg
T : 022 348 61 91
F : 022 348 20 28
www.dallais.ch

1978-2023
45 ANS

nos véhicules roulent au gaz naturel

Baussant

paysages sa

Votre paysagiste aux Trois-Chêne



Chemin de Sous-Ville 36, 1226 Thônex • 022 347 04 05 • www.baussant.ch

Travaux et fermeture partielle de la Voie Verte

Afin de réduire les nuisances sonores des trains du Léman Express, des travaux de couverture du pont de la Seymaz sont en cours depuis le 23 janvier 2023, entraînant la fermeture d'un tronçon de la Voie verte Annemasse-Eaux-Vives pendant 8 mois.



Illustrations: ©CCHÉ et Etat de Genève

D'importants travaux pour réaliser la couverture du pont de la Seymaz sont en cours de réalisation depuis le 23 janvier. Ils ont pour but de réduire les nuisances sonores signalées par les riverains depuis la mise en service du Léman Express en 2019. Ces travaux, qui entraînent la fermeture partielle de la Voie Verte Annemasse/Eaux-Vives pendant 8 mois, permettront l'élargissement de la Voie Verte sur ce tronçon et une meilleure intégration paysagère de cette structure dans le vallon boisé.

Historique du projet

Le pont de la Seymaz est un ouvrage essentiel au développement des transports collectifs et à l'amélioration des infrastructures réservées aux mobilités douces. Il est emprunté par plus de 6'000 cyclistes qui circulent sur la Voie Verte quotidiennement. Dès la mise en

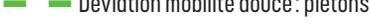
service du Léman Express, des nuisances sonores ont été signalées par les riverains. Malgré le respect des normes en vigueur, l'Etat de Genève, soucieux du maintien de la qualité de vie de ses habitants, a décidé de procéder à la couverture intégrale de la passerelle.

Impacts sur la mobilité

Le tronçon de la Voie Verte situé entre l'avenue de Bel-Air et le chemin De-La-Montagne est fermé pour une période de 8 mois. Un dispositif de déviations sécurisées a été mis en place à l'attention des cyclistes, des piétons et des personnes à mobilité réduite.

Concernant le trafic ferroviaire, des perturbations ponctuelles et principalement de nuit sont également attendues: des bus de substitution prendront alors le relais des trains. Une communication spécifique



-  Interdiction de circuler
-  Zone de chantier
-  Déviation mobilité douce: vélo + PMR
-  Déviation mobilité douce: piétons

sera faite à l'approche des dates concernées par ces perturbations.

Des questions? Contactez-nous!

Pour plus de précisions sur le dispositif de déviations, rendez-vous sur avisdetravaux.ge.ch

Pour toutes autres questions, vous pouvez contacter GE-TRANSPORTS à votre service, point d'information et d'échanges sur les questions de mobilité à Genève: par téléphone au 022 546 87 00, du lundi au jeudi, de 10h à 12h et de 14h à 16h. Par e-mail: ge-transport@etat.ge.ch

Connaissez-vous le Sentier nature de Chêne-Bougeries?

Participez au sondage!

Né d'une initiative de la Commission nature et environnement et créé en collaboration avec les écoles primaires de la commune, le Sentier nature a été inauguré le 4 septembre 2021.

La balade proposée est organisée autour de trois boucles. Elle informe sur l'environnement naturel au moyen de panneaux pédagogique-ludiques, contribuant ainsi à renforcer le lien entre les habitants et la nature qui les entoure.

La Commune de Chêne-Bougeries vous invite à participer, en quelques clics, à un sondage, visant non seulement à connaître le niveau de popularité du sentier, mais également à son amélioration. Il vous suffit de scanner le QRcode au moyen de l'appareil photo de votre téléphone portable.

Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre précieuse collaboration et vous souhaitons d'agréables balades communales.



+ d'informations

chene-bougeries.ch/decouvrir/promenades/sentier-nature

Bourses académiques et perfectionnement professionnel

Les Autorités communales souhaitent soutenir les personnes domiciliées à Chêne-Bougeries, de nationalité suisse, ou bénéficiaires d'un permis C, dans la réalisation de séjours académiques ou dans un projet de perfectionnement professionnel, par l'octroi d'une bourse.

Critères d'attribution

- Une moyenne générale d'au moins 4,5 sur 6 ou une mention assez bien (excepté pour les doctorants)
- Nationalité suisse ou titulaire d'un permis C, et résidant dans la commune de Chêne-Bougeries
- Suivre un cursus tertiaire (haute école universitaire ou spécialisée, formation professionnelle supérieure) et/ou être détenteur d'un certificat fédéral de capacité (CFC), d'une maturité gymnasiale, d'une maturité professionnelle ou d'un titre équivalent.

Délai

La demande de bourse peut être déposée entre les mois de septembre et d'avril de chaque année. Les conditions, les critères d'attribution, ainsi que les modalités pour le dépôt d'une demande de bourse sont mentionnés dans le règlement communal disponible sur le site Internet communal.

+ d'informations

chene-bougeries.ch/votre-mairie/services-administratifs/service-social/bourses/

Visite des personnes âgées et isolées

En complément de son service de transport et accompagnement, les autorités de la ville de Chêne-Bougeries ont développé un partenariat avec la Croix-Rouge genevoise afin de rompre l'isolement des personnes âgées qui le souhaitent.

Ainsi, les aînés de Chêne-Bougeries peuvent bénéficier de visites régulières à domicile par un-e bénévole formé-e à ce type d'accompagnement.

Si vous souhaitez vous engager dans cette forme de bénévolat, voici les modalités retenues:

- disponibilité de deux heures par semaine, durant la journée, pendant un an
- un mois d'essai avant l'engagement d'un an
- capacités d'écoute, de respect, de non jugement du bénévole
- maîtrise du français.

Pour plus d'informations relatives aux visites à domicile ou au bénévolat, nous vous remercions de contacter le Service de la cohésion sociale.

Centenaire à Chêne-Bougeries

M^{me} Renée Delieutraz, née le 7 décembre 1922, a célébré ses 100 ans le 8 décembre 2022, à l'EMS Le Nouveau Prieuré, entourée de ses deux fils et des membres

du Conseil administratif de la commune. Ces derniers n'ont pas manqué de lui adresser leurs sincères félicitations et leurs vœux de bonne santé.



Mobilité des Aînés

Le Service de la cohésion recherche des bénévoles

Soucieuses du bien-être de ses citoyens, les autorités de la ville de Chêne-Bougeries souhaitent mettre en place un service de transport en faveur des aînés de la commune privilégiant le bénévolat et la solidarité.

Pour cela, nous avons besoin de vous!

Ainsi, si vous avez un peu de temps à consacrer pour accompagner gratuitement et ponctuellement nos aînés à un rendez-vous d'ordre médical, logistique, administratif, culturel ou social, nous vous prions de bien vouloir vous annoncer auprès du Service de la cohésion sociale de la Mairie de Chêne-Bougeries.

Contact:
Service de la cohésion sociale:
service.social@chene-bougeries.ch
T. 022 869 17 82

■ Chêne-Bourg soutient ses aînés

Dans le cadre de la loi (LRT-1) sur la répartition des tâches entre le Canton et les communes, les communes ont pour mission plus précisément (LRT-1, art 4, al 2) de soutenir leurs aînés qui sont à domicile dans toutes les tâches de la vie quotidienne qui ne sont pas de la compétence du Canton et de les informer sur les prestations existantes. Afin de répondre au mieux à cette demande et en complétant les prestations déjà en activité, la commune de Chêne-Bourg a décidé d'ouvrir une permanence aux aînés les mardis après-midi de 13h30 à 16h30, depuis le 17 janvier 2023. Désormais, les personnes intéressées peuvent se présenter à la Mairie sans rendez-vous.

Les domaines pour lesquels la Commune peut aider les aînés sont notamment les suivants:

- Conseil aux bénéficiaires sur leurs droits,
- Examen et explication sur les décisions des assurances sociales, de l'administration fiscale ou de toute autre autorité publique,
- Aide au dépôt de recours et de réclamations,
- Aide pour faire valoir les droits et les prestations envers les tiers (bailleurs, assurances sociales, etc.),
- Établissement de demandes d'aides financières,
- Établissement des demandes d'allocation pour impotent,

- Aide au remplissage des déclarations fiscales,
- Orientation et aide en vue de liquider des dettes ou suspendre des poursuites,
- Intervention auprès des bailleurs,
- Accompagnement dans le choix d'un établissement médico-social,
- Soutien social et proposition d'orientation vers des acteurs du réseau de soins,
- Conseil pour l'établissement de directives anticipées.

Les aînés rencontrant des difficultés dans leur mobilité peuvent prendre contact avec la Mairie en appelant le 022 869 4114.

La solidarité de proximité est une valeur phare de notre commune: si vous connaissez et/ou rencontrez des aînés en difficulté (problème de mobilité, d'isolement) n'hésitez pas à les orienter vers la Mairie.

■ Belle-Terre inaugure son arcade de cohésion sociale

Le service de la cohésion sociale de Thônex cherche à se rapprocher des habitants en ouvrant une arcade de cohésion sociale au cœur du quartier Belle-Terre. Celle-ci a été inaugurée le 10 décembre dernier lors d'un petit-déjeuner convivial.



Comptoir immobilier

Alors que les habitants ont pris possession de leur logement et que les commerces ouvrent progressivement leurs portes, le quartier Belle-Terre a franchi une nouvelle étape dans l'émergence de sa vie de quartier en décembre dernier, avec l'ouverture de l'arcade de cohésion sociale. Destiné aux habitants du quartier, ainsi qu'aux populations de Vandœuvres, Presinge, Puplinge et Choulex, cet espace accueille tous les jeudis les personnes à la recherche de conseils sur leur situation sociale et/ou financière, grâce à la présence d'une assistante sociale. Pour marquer cette ouverture, la Ville de Thônex s'est associée au Comptoir immobilier pour organiser une inauguration conjointe au cœur du quartier. En effet, la régie a ouvert de son côté une agence de quartier, destinée à faciliter la vie des habitants grâce à deux pôles, Belle-Terre Gérance et Belle-Terre Info, en charge de la gestion courante des immeubles et des locations pour le premier, et des services aux habitants pour le second.

Enthousiasme des habitants

Organisée sous la forme d'un petit-déjeuner convivial et de bricolages pour les enfants, cette inauguration a permis d'ouvrir les portes de ces nouveaux espaces et de présenter l'ensemble des services proposés. L'affluence enregistrée durant toute la matinée a montré l'envie des habitants de voir s'installer un réel dynamisme dans le secteur. « L'émergence d'une vie de quartier ne sera pas possible sans votre participation, soulignait Bruno da Silva, le Maire de Thônex, aux habitants présents lors de la partie officielle. Vous faites partie de l'équation et serez même certainement l'élément central pour arriver à cet objectif. » Les ressources nécessaires pour y parvenir seront mises à disposition, grâce par exemple à la mise en place d'un processus participatif en 2023 ou la création d'une association de quartier.

Emilie Fischer

Pascal Uehlinger, Conseiller administratif, Juan Muñoz, directeur du département gérance Genève du Comptoir immobilier, et Bruno da Silva, Maire, dans les locaux de l'agence de quartier.

Chez Véro Réflexo Réflexothérapie Chromothérapie

Détente ou thérapeutique
Pour tous les âges,
pour tous les maux
Infirmière, Agréée ASCA



54, avenue de Bel-Air
1225 Chêne-Bourg
076 615 32 38
chezveroreflexo.ch



L'EMS Villa Mona Hanna offre un environnement sécurisant. Une attention particulière à l'individualité et à l'indépendance des résidents est garantie en respectant la qualité de vie de chacun. Toutes les équipes dédiées font preuve d'engagement et d'empathie.

VILLA MONA
ÉTABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL

Villa Mona Hanna
Chemin Etienne-Chennaz 14
1226 Thônex
022 869 05 69
www.ems-villamona.ch



123B, rue de Genève
1226 Thônex-Moillesulaz
E-mail : thonexoptic@bluewin.ch

**OPTIQUE
THONEX**
Depuis 1979

Tél. 022 348 26 10
www.optiquethonex.ch



Jésus Carballa
3, route de Cornière
1241 Puplinge
Tél. 079 467 92 80

PRESSING DU VIEUX-CHÊNE

Alain FROSSARD et sa collaboratrice Fatima sont à votre entière disposition pour :

- Pressing
- Aquaclean
- Rideaux – voilages
- Blanchisserie
- Daim – cuir – fourrures
- Tapis
- Retouches

**TRAVAIL ARTISANAL SOIGNÉ
EFFECTUÉ PAR DES PROFESSIONNELS**

HORAIRES

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h30-12h00 – 14h00-18h30
Mercredi : 7h30-12h30 / Samedi et dimanche : fermé

1, rue de Genève – 022 348 25 00 – 1225 Chêne-Bourg
www.pressing-vieux-chene.ch

V I S I O N

CENTRE VISION

VISION LASER
VISION CONTACT
VISION OPHTA

Place de la Gare 1 - 1225 Chêne-Bourg

Le Centre Vision :

Une équipe pluridisciplinaire
composée de 4 ophtalmologues,
2 opticiens et 1 orthoptiste

- contrôles ophtalmologiques
- chirurgie au laser, myopie, astigmatisme et hypermétropie
- suivis spécifiques : glaucome, rétine, DMLA, cataracte
- consultation kératocône
- consultation en lentilles de contact
- consultation d'orthoptie, rééducation

Le centre est organisé afin d'accueillir les urgences.

Prise de rendez-vous :

022 860 80 60

ou via notre site internet

www.centrevision.ch

Les polices municipales mutualisent leurs forces

Thônex et Chêne-Bourg ont signé une convention pour renforcer leur collaboration intercommunale en matière de sécurité. Cet accord permet aux agents de police municipale d'intervenir sur le territoire des deux communes.

La politique de rapprochement entre Thônex et Chêne-Bourg a franchi un pas supplémentaire avec l'entrée en vigueur en novembre d'une convention visant à renforcer la collaboration entre les polices municipales des deux communes. « Cet accord s'inscrit comme la suite logique de la politique de collaboration intercommunale déjà en place sur le plan sécuritaire, explique Marc Kilcher, Conseiller administratif de Thônex. Il fait notamment suite au partage d'un poste mutualisé à la rue de Genève ou à la ratification d'une convention de coopération pour le contrôle du stationnement en juin dernier » (lire *Le Chênois* N°562, ndlr).

Cette convention permet de mutualiser les effectifs et les compétences des deux polices, afin de renforcer la sécurité de proximité. Elle vise ainsi à renforcer la sécurité dans l'espace public (lutte contre le bruit et maintien de la tranquillité publique), prévenir et réprimer en matière de propreté, ou effectuer des contrôles en matière de circulation routière.

Agents sur les deux territoires

Dans la pratique, la convention se traduit par la mise en place de quatre patrouilles mixtes chaque mois, dédiées à des contrôles de la circulation et à des tournées pédestres sur les deux territoires. Elle permet également des échanges plus réguliers entre les deux polices afin d'adapter les actions de terrain selon les problématiques observées. « Nos deux communes connaissent le même type d'incivilités avec un public cible identique, relève Alexandre Quinodoz, sergent de la police municipale de Thônex. La petite délinquance que nous côtoyons ne fait pas de distinction entre Chêne-Bourg et Thônex, les frontières sont invisibles. Cette collaboration permet d'élargir les effectifs pour mieux lutter contre ces incivilités. » Conclue pour une durée d'une année, la convention pourra être reconduite automatiquement selon le bilan réalisé.

Emilie Fischer



Aurélien Fornerod, chef de la police municipale de Chêne-Bourg, Beatriz de Candolle, Conseillère administrative de Chêne-Bourg, Marc Kilcher, Conseiller administratif de Thônex et Alexandre Quinodoz, sergent de la police municipale de Thônex.

SAPEURS-POMPIERS VILLE DE CHÊNE-BOUGERIES



**POMPIER VOLONTAIRE ?
POURQUOI PAS TOI ?**

TU AS ENTRE 18 ET 35 ANS ?
TU ES EN BONNE CONDITION
PHYSIQUE ?
TU HABITES À CHÊNE-BOUGERIES
OU À PROXIMITÉ ?

ÉCRIS-NOUS :
info@pompiers-chene-bougeries.ch
Insta / FB : @pompierschenebougeries

>>> NOUS RECRUTONS !



**POMPIER
VOLONTAIRE
POURQUOI
PAS VOUS ?**



**CHÊNE
BOURG**

Forces pompières www.chene-bourg.ch
COMMANDEUR / info@pompiers.ch - 079 837 17 85

Au programme dans les Trois-Chêne

- **Le grand jeu**
Samedi 11 mars à 20h00
Improvisation théâtrale
Espace culturel du Bois-Des-Arts
Plus d'infos :
thonex.ch/billetterie

- **«Signe de paix», exposition d'Antoinette Deley, sculptrice et peintre**
Du vendredi 17 mars au dimanche 2 avril
Espace Nouveau Vallon
Mardi-vendredi : 15h-19h
samedi-dimanche : 14h-18h.
Vernissage : 16 mars, à 18h30.

- **Simon Romang**
Jeudi 23 mars à 20h00
Salle Point Favre
Après son premier spectacle « Charrette! » qui a reçu le prix SSA, Simon Romang est de retour avec « Poussette! » dont parle ainsi son auteur : « À 36 ans, j'ai écrit « gynéco » pour la première fois dans mon agenda. Dans « Poussette! », on va rigoler de la folle aventure que c'est de devenir apprentis-parents. Des milliards de conseils qu'on reçoit et qu'on ne suit pas. Du fait qu'avoir un bébé c'est à la fois extraordinaire et assez commun puisque plus de trois cent mille personnes naissent chaque jour. On fera un peu de démographie, ça sera extrêmement instructif. Il y aura aussi des moments touchants parce que les bébés c'est si chou et ça met plein de petites étincelles d'amour dans le cœur même en portant une couche pleine de caca qui pue ».

- **Les Rustres, d'après Carlo Goldoni**
Samedi 25 mars à 20h00
Théâtre
Espace culturel du Bois-Des-Arts
Plus d'infos :
thonex.ch/billetterie

- **Festival de Marionnettes et Cie, 20^e édition**
Samedi 1^{er} et dimanche 2 avril
Salle communale J.-J. Gautier
Inscription en ligne :
lescroquettes.ch

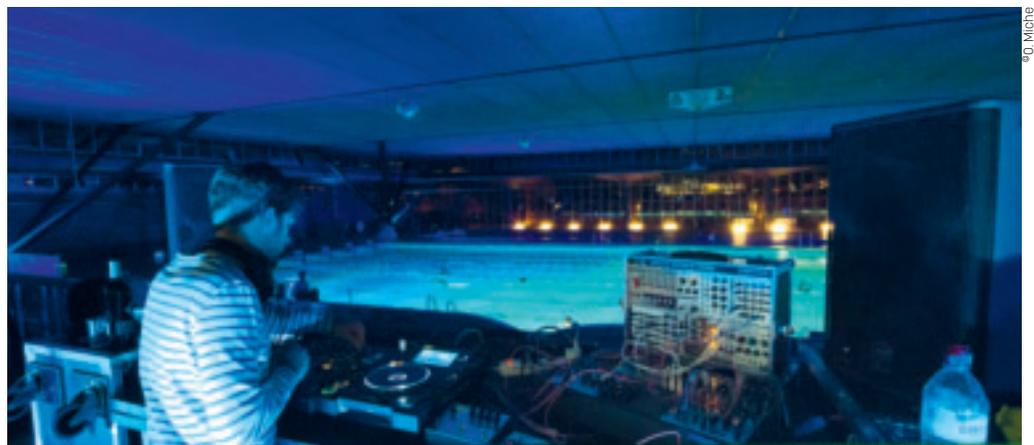
■ « Le Carnaval des Animaux »

En hommage à Camille Saint-Saëns, la Fanfare du Loup et le Geneva Brass interprètent une grande fantaisie zoologique, comme le définissait son auteur, dans laquelle le cygne et l'éléphant saintsaënsiens regardent d'un œil curieux leurs nouveaux amis, parmi lesquels l'axolotl et le mythique dahu. On joue avec la musique et on joue avec les mots! « Le Carnaval des Animaux » revu et corrigé, est écrit et récité par Vincent Aubert.

Jeudi 30 mars, à 19h,
à la salle communale
Jean-Jacques Gautier.
Tout public, âge conseillé dès 7 ans.
Billetterie: www.chene-bougeries.ch/culture/billetterie



■ Antigél débarque à la piscine de Thônex!



Pour sa 13^e édition, Antigél fera escale à Thônex. Retenez bien cette date: le **samedi 25 février 2023 à partir de 15h30**, le festival Antigél vous donne rendez-vous pour un événement exclusif à la piscine de Thônex! A cette occasion, la piscine se transformera le temps d'une journée en centre culturel complètement décalé avec un programme d'activités inédit et un concert à regarder depuis le bassin principal.

Au programme de ce centre culturel éphémère? Une démonstration et une initiation de mermaiding pour nager comme une sirène ou un triton, un atelier « bal moderne aquatique » dans lequel vous pourrez apprendre une chorégraphie pour danser dans l'eau, des jeux aquatiques, et pour finir en beauté, la soirée

sera dévolue à une *night swimming* pour glisser dans l'eau sur les sons électro d'un DJ... N'oubliez pas votre maillot de bain et votre serviette!

+ d'informations

Tarifs entre CHF 5.- et 25.-

Ouverture des portes à 15h, bar et petite restauration sur place. La piscine est accessible aux personnes à mobilité réduite, retrouvez l'ensemble des conditions d'admission de la piscine sur : culture-accessible.ch

Et si vous aimez écouter de la musique les pieds dans l'eau, alors vous aimerez probablement les autres événements du festival!

Antigél 2023, c'est du 3 au 25 février 2023.
+ d'infos : antigel.ch



■ Marché de Noël

Les Chênois ont pu plonger dans l'ambiance des fêtes de fin d'année en flânant au marché de Noël de Chêne-Bourg, les 26 et 27 novembre derniers.

Cette année, l'équipe du Marché de Noël a mis un point d'honneur à la découverte et à la convivialité à la Place Favre. Pour l'occasion,

l'école, les arbres et le sapin géant furent subtilement décorés et illuminés pour une immersion dans le monde de Noël. De nombreux objets artisanaux, des douceurs et un joli programme d'animations gratuites ont été proposés dans une ambiance chaleureuse, pour le plus grand plaisir des petits et des grands!

■ Chêne-Bourg célèbre l'Escalade!

Les Chênois se sont rassemblés le mardi 6 décembre 2022 pour célébrer la Fête de l'Escalade, l'une des plus anciennes traditions genevoises.

Le cortège s'est réuni sur la place de la Gare où la Compagnie 1602 était présente avec ses membres représentant les hautes autorités de l'époque.

Une fois rassemblé, le cortège s'est dirigé vers la Place du Gothard. Après la lecture de la proclamation de 1602 par le Maire et le chant du *Cé qu'é lainô*

par le Chœur des Trois-Chêne et la population, la phrase rituelle fut prononcée: «Ainsi périssent les ennemis de la République».

Le Conseil administratif brisa alors la marmite en chocolat, en hommage au courage de la Mère Royaume.



■ ThôNoël a fait la joie des petits et des grands

Le traditionnel marché de Noël thônésien organisé par le Comité des fêtes et du jumelage a fait peau neuve avec ses pittoresques chalets disséminés sur la place de Graveson. Petit tour d'horizon d'une initiative qui connaît un succès grandissant.



Photos: © E. Fraehon

«Noël est de retour!», s'est réjoui, le 10 décembre dernier, un piéton en observant une dizaine de chalets en bois installés sur l'emblématique place de Graveson. La neige tombée la veille n'avait toujours pas complètement fondu, donnant ainsi la possibilité à chaque visiteur de ressentir déjà la magie de Noël, avec quelques jours d'avance sur le calendrier officiel. Dans leurs maisonnettes joliment décorées, les artisans et artisanes avaient méticuleusement disposé leurs produits et



créations permettant ainsi aux passants d'admirer les différents objets en vente: décorations de Noël en bois, bières artisanales, cartes de vœux, bijoux, confitures ou encore shampoings faits maison. Pendant que certains faisaient leurs courses de Noël, d'autres, plus gourmands, s'étaient installés sous la grande tente pour déguster la bonne soupe chaude cuisinée sur place par les Sauveteurs auxiliaires. D'autres associations locales telles que les Aînés solidaires, les 55 ans

et +, la Pétanque de Thônex, l'Amicale des 3 Boules, la Confrérie du four à pain ou encore les TSHM ont régalé les participants de leurs spécialités et de leurs animations tout au long de la journée.

Ce jour-là, la place de Graveson n'accueillait pas uniquement un marché artisanal éphémère, mais également l'un des personnages les plus célèbres au monde: le Père Noël! Malgré un emploi du temps très chargé, le célèbre bonhomme en rouge serait, paraît-il, venu directement de Laponie, afin de profiter quelques heures du marché thônésien. Nul doute que les enfants se souviendront longtemps de ce jour, grâce à la photo souvenir prise avec lui!

A noter que la Fondation Carrefour-Rue & Coulou, qui a pour mission d'aider les personnes démunies et les sans-abri dans leur quotidien, s'est vu remettre cette année un chèque représentant le bénéfice de cette manifestation.

Mateus Carvalho

Le Centre sportif, un bijou en plein boom

Le Centre sportif Sous-Moulin (CSSM) est un quadragénaire en pleine forme, sollicité de toutes parts. Pour ses 40 ans, cette année, le complexe entend mieux se faire connaître encore de la population et continuer à s'adapter pour répondre aux besoins croissants d'une population de plus en plus nombreuse et sportive. Son directeur Michel Sauthier nous éclaire.



« Nous nous devons d'être agiles pour répondre aux nouvelles demandes de la population des trois communes (Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex) dans l'hypothèse où elle se rapprocherait des 50'000 habitants », explique Michel Sauthier. Actuellement, les communes chénoises, en plein développement, comptent plus de 38'000 habitants, dont une bonne partie démontre une belle appétence pour le sport.

Conséquence, la quinzaine de clubs hébergés au CSSM sont pour la plupart assaillis de demandes d'affiliation – de la part des jeunes en particulier –, auxquelles les infrastructures pourtant déjà bien fournies ne permettent pas toujours de répondre. Le club de football du CS Chénois par exemple compte quelque 500 membres, dont plus de 400 juniors. « Chaque année, il doit refuser un nombre conséquent de jeunes, faute de place », illustre Michel Sauthier.

Des solutions sont trouvées, en collaborant avec d'autres clubs comme Puplinge par exemple, et grâce aux travaux de rénovation et d'agrandissement des terrains de football des Trois-Chêne. Mais il faut faire davantage. « Pour mieux cibler les besoins des clubs, nous avons lancé une étude des installations sportives et des utilisateurs du sport organisé au CSSM. Nous aurons alors plus de visibilité sur les prochains axes de développement du sport dans les communes des Trois-Chêne », précise Michel Sauthier.

Chantiers

En attendant, les défis, projets et ambitions ne manquent pas. En commençant par la rénovation technique et énergétique des bâtiments, un important chantier, la mise à disposition de locaux administratifs pour plusieurs clubs (hockey sur glace, volleyball, handball, notamment) dans le pavillon des sports réaménagé sur le site des terrains de football ou encore une journée portes ouvertes prévue en septembre dans le cadre du 40^e anniversaire du Centre sportif. « L'idée est de permettre à la population, les jeunes et les familles notamment, de venir s'immerger et de découvrir le CSSM pour ceux qui ne le connaissent pas », relève Michel Sauthier. Ce complexe sportif qui s'étend sur plus de 100'000 mètres carrés est un bijou de polyvalence, d'opportunités et de convivialité. Il y en a pour tous les goûts : un restaurant et deux buvettes, un centre de fitness, des espaces de jeu et d'exercices en extérieur, une patinoire pour le hockey et le patinage, une halle de curling à six pistes, la salle omnisports dans laquelle brillent notamment les volleyeurs et les handballeurs, cinq terrains de football et autant de courts de tennis, une école de danse... sans compter les terrains multisports, de pétanque ou encore la piste d'athlétisme.

Exemple de collaboration intercommunale, et même pionnier en la matière à Genève, le CSSM cherche à s'ouvrir encore. « Mon souhait est de développer

une collaboration avec les communes concernées dans la gestion des autres salles de sport. Heureusement, la nouvelle salle omnisports à Belle-Terre, par exemple, soulage déjà nos infrastructures en dégagant de grandes disponibilités pour le club de basketball », observe Michel Sauthier.

Diversité

Ancien footballeur professionnel (une sélection en équipe de Suisse et dix saisons en LNA, marquées par deux titres de champion, avec Sion en 1992 et Servette en 1994, et deux victoires en Coupe de Suisse avec Sion en 1986 et 1991), Michel Sauthier nourrit forcément une tendresse particulière pour le ballon rond, tout en gardant une vision globale qui sied à son rôle de directeur du CSSM.

« Un de mes souhaits est que la première équipe du Servette Football Club Chénois féminin (championne de Suisse en 2021) revienne jouer dans les Trois-Chêne, pour y rejoindre les équipes juniors du club. »

Le grand charme du CSSM est sa diversité. On y rencontre des sportifs et sportives de tout âge, de toutes disciplines, de tout niveau, qu'ils soient membres d'un club ou non. Un complexe magnifique pour les pratiquants mais aussi les spectateurs, qui ont le privilège de pouvoir assister à des rencontres du meilleur cru. L'équipe masculine de curling est la meilleure du pays et une des meilleures équipes au monde, les volleyeurs jouent les premiers rôles en Championnat de LNA et brillent occasionnellement en Coupe d'Europe, les handballeurs sont aux portes de l'élite et le football ne cesse de séduire.

Dans ce milieu stimulant, Michel Sauthier dit avoir retrouvé « la fibre associative » de l'époque où il excellait comme footballeur et comme entraîneur. A lui de continuer à faire vivre ce lieu privilégié et de transmettre la connaissance intime qu'il a du sport de haut niveau !

Olivier Petitjean

Michel Sauthier, 56 ans, dirige le CSSM (21 employés) depuis 2016. Le budget d'exploitation du centre, financé par les communes chénoises, est de l'ordre de 4 millions de francs.

Curling : le nouveau défi de Peter de Cruz

Le curling prend un nouvel élan au Centre sportif de Sous-Moulin (CSSM). Médaillé de bronze olympique en 2018 et multi-médaillé aux Championnats du monde et d'Europe, Peter de Cruz a mis fin à sa carrière de sportif d'élite pour prendre le poste de manager du Curling Club Trois-Chêne/Genève. Sa mission: populariser son sport et élargir le club.



© P. Petitjean

Autrefois basé à Lancy (Tivoli), le seul club de curling du canton est désormais pleinement intégré au CSSM, où il jouit d'une magnifique halle à six pistes – la seule du genre en Suisse romande – enviée loin à la ronde. Depuis son déménagement il y a une dizaine d'années, le club s'est professionnalisé et perfectionné.

Le curling a gagné en popularité auprès du grand public, assidu lors des grandes retransmissions télévisées, mais cela ne se reflète malheureusement pas encore sur le nombre de pratiquants. Au contraire: le club genevois, qui a compté jusqu'à 400 membres lorsqu'il était hébergé à Tivoli, en dénombre désormais environ 250, dont une vingtaine de juniors.

« Mon but est de pérenniser le curling et de rajeunir son image. Beaucoup de gens ont une représentation assez ancienne de ce sport, qui ne correspond pas à la réalité », explique Peter de Cruz, qui occupe son poste de manager (à 70%) depuis septembre dernier. Le curling porte bien sûr des valeurs de tradition, mais son accès est largement ouvert et parfaitement « démocratique ».

La cotisation annuelle, de l'ordre de 900 francs pour un adulte (la moitié pour les jeunes), peut paraître élevée, mais se révèle compétitive par rapport aux autres sports dans la mesure où l'essentiel du matériel – dont les fameuses pierres jaunes et rouges à l'000 francs l'unité – sont mises à disposition. Et surtout, il reste beaucoup de disponibilités pour les heures de glace. « Je vais m'efforcer d'augmenter le taux d'occupation de la halle, d'attirer de nouveaux pratiquants et de dynamiser le tout avec de nouvelles offres », promet Peter de Cruz.

Des animations sont prévues notamment à l'occasion des **Championnats de Suisse**, dont les trois dernières journées ont lieu **les 16, 17 et 18 février à Sous-Moulin**.

Peter de Cruz mise aussi sur les séances d'initiation au curling proposées par le club, prisées par exemple lors de sorties d'entreprise. De quoi, sans doute, susciter de nouvelles vocations, dans un club qui propose également une école de curling et la possibilité, outre les équipes masculines et féminines, de jouer en mixte, un format court en développement.

Olivier Petitjean

Du spectacle à Sous-Moulin

Quoi de mieux pour le grand public que de découvrir le curling à l'occasion des **Championnats de Suisse** (femmes et hommes) organisés à Sous-Moulin, **avec demi-finales et finales les 17 et 18 février!** Les meilleures équipes du pays – et donc du monde, puisque la Suisse est une nation phare de ce sport – s'y disputeront les deux billets suisses qualificatifs pour les Mondiaux de Sandviken en Suède, en mars, pour les femmes et ceux d'Ottawa (Canada), en avril, pour les hommes. L'équipe locale du CC Trois-Chêne/Genève partira favorite chez les hommes.

En novembre dernier, le quatuor genevois formé de Yannick Schwaller, Benoît Schwarz, Pablo Lachat et Sven Michel a remporté la médaille d'argent (derrière l'Ecosse) aux Championnats d'Europe en Suède. Assurément un coup de maître pour cette formation nouvellement formée après la retraite sportive de Peter de Cruz et Valentin Tanner, qui avaient porté haut les couleurs du club genevois pendant une bonne dizaine d'années.

Peter de Cruz (33 ans), reconverti en manager du club (voir ci-contre), suit d'un œil attentif l'évolution du nouveau team chênnois. « L'équipe s'est vite trouvée et est arrivée très tôt en forme, avec sa médaille d'argent en Suède, sachant que son apogée est programmée pour les Jeux olympiques de Milan/Cortina en 2026 », explique le quadruple médaillé mondial. « Elle a un grand potentiel, et l'intégration de Schwaller, transfuge du club de Berne Zähringer, s'est bien passée », poursuit-il. Joueur explosif, Schwaller apprend à canaliser son énergie et contribue, avec son compère bernois Sven Michel (plus ancien aux Trois-Chêne), à donner un esprit « très suisse » à cette formation, mi-romande, mi-almémannique. Aux Championnats de Suisse, le quatuor genevois aura pour principaux rivaux Berne Zähringer et la jeune équipe de Glaris. **La phase décisive est à suivre dès 17h30 le vendredi 17 février et dès 10h le lendemain.**

Chez les femmes, le CC Aarau de Silvana Tirinzoni sera l'attraction. La skip alémannique, secondée notamment par l'excellente Alina Pätz, est triple championne du monde et multiple médaillée européenne, mais sans médaille olympique, raison pour laquelle, à 44 ans, elle a décidé de remplir jusqu'aux JO 2026.

O.P.

Angels Flowers : des sourires et des fleurs

Depuis le début de la pandémie, l'association Love Therapy Zero a mis en place un projet de distribution de fleurs aux patients des différents établissements médicaux de Genève. Chaque semaine, les bénévoles se retrouvent aux abords du parc Stagni pour composer des bouquets et arrangements floraux.



© K. Scherrer

L'association Love Therapy Zero

Love Therapy Zero existe depuis 10 ans. Né en pédiatrie, ce groupe de femmes bénévoles commence par organiser des visites aux enfants hospitalisés, leur offrant de précieux instants de rire et de jeu. Chaque fin d'année, les membres s'attellent aux décorations de Noël et illuminent les couloirs des hôpitaux de sapins ornés. En 2020, elles ont érigé un immense sapin devant les Hôpitaux Universitaires de Genève. Lorsque la pandémie arrive, les restrictions empêchent leurs visites et Love Therapy Zero se réinvente pour ne pas sommeiller. Les membres ne se découragent pas et l'idée germe de récupérer les invendus des fleuristes genevois pour les amener aux patients, sans contact direct d'abord, pour continuer à apporter un peu de joie au sein de ces bâtiments durant cette période difficile. Love Therapy Zero devient alors une association et ses 35 membres mettent le cœur à l'ouvrage pour dessiner des sourires dans le monde de la santé, tout au long de l'année.

Récupérer, créer et offrir

Depuis deux ans, l'équipe se réunit chaque lundi et chaque mardi à 9h00 pour collecter les invendus des fleuristes de la ville, Poppy, À fleur de toi, Fleuriot Chavannes,

Jousson, Les Augustins Vézenaz, Mog, Côté Fleurs, le Fleuriste de la Halle, Kalis, mais aussi auprès de nombreuses Migros et, plus récemment, de la Coop. Les bénévoles se retrouvent ensuite dans une serre du parc Stagni aménagée pour l'occasion en cocon accueillant, entre machine à café, chauffage d'appoint et environnement jardinier. Elles réalisent les compositions florales jusqu'à 12h30, avant de se répartir la distribution selon le chemin et le quartier de chacune. Elles se déplacent dans les EMS des Mimosas, du Clos Chevalier, Saint-Paul, des Pins, des Bruyères, des Cinq Colosses, de la Providenza et Beauregard, les centres Otium, les services des HUG de la maternité, Belle-Idée, Collonge-Bellerive et la pédiatrie, mais aussi Autisme Genève, la Maison de Tara, la Main Tendue, SOS Femmes, la Fondation Ensemble, la Ligue contre le Cancer et enfin le Vincenziane. Tous ces établissements sont visités par ces « anges des fleurs » qui prennent le temps de discuter avec les patients. En effet, si l'idée part des restrictions sanitaires de la pandémie, le projet s'est poursuivi et les bénévoles peuvent désormais entrer en contact direct avec les personnes visitées. Ce sont des journées chargées et intenses, entre 200 et 400 compositions

sont offertes et les bénévoles font parfois jusqu'à 400 kilomètres dans la semaine pour livrer ces cadeaux floraux, mais toutes le font avec un plaisir non dissimulé : « c'est l'enchantement de ma semaine », s'exclame l'une d'entre elles.

Un espace à Chêne-Bougeries

Angels Flowers a débuté dans le jardin d'une bénévole. Grâce à de nombreuses membres chénoises, l'opportunité s'est présentée d'installer l'atelier de composition florale dans une serre des services extérieurs communaux, en partenariat avec la Mairie de Chêne-Bougeries que toutes saluent. Cet espace leur a permis d'être plus nombreuses et, en deux ans, les Angels Flowers sont passées de deux à vingt-trois bénévoles. Avec toutes ces petites mains, les instants de bonheur disséminés à travers toute la ville sont de plus en plus nombreux.

Kelly Scherrer

+ d'informations

lovetherapy0@gmail.com
<http://lovetherapyzero.com>
[facebook.com/people/Love-Therapy-0/100064661172932/](https://www.facebook.com/people/Love-Therapy-0/100064661172932/)
[instagram.com/lovetherapyzero/](https://www.instagram.com/lovetherapyzero/)

■ Chêne-Bourg au fil du temps

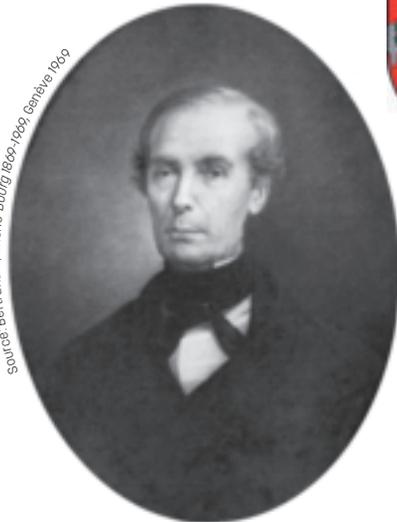
4. Époque contemporaine

Comme nous avons pu le constater dans notre dernière chronique, le Traité de Turin fut un changement majeur pour Chêne. C'est à ce moment que les premières véritables institutions politiques communales naquirent. Nous pouvons d'ailleurs déjà parler d'un conseil des citoyens de Chêne-Thônex qui délibère des sujets propres à la municipalité. Le premier acte conservé nous dit : « Le Conseil des Paroisses de Thônex et de Chêne, unies pour le temporel » ; une administration communale et laïque prenait forme.

Peu de temps après, la Révolution française de 1789 met fin à l'Ancien Régime, le remplace par une monarchie constitutionnelle, puis par la Première République. En 1792, cette dernière envahit la Savoie et Chêne devient alors district de Carouge, qui fait également partie du département du Mont-Blanc. Les guerres qui ont suivi modifièrent le visage de l'Europe. En 1798, les troupes françaises rentrèrent en Suisse et remplacèrent la Confédération des 13 cantons par la République helvétique sous contrôle français. Genève devient alors chef-lieu d'un nouveau département : le département du Léman. De nombreux jeunes soldats genevois et chénois seront envoyés pour combattre dans la Grande Armée lors des campagnes napoléoniennes.

À la chute de l'Empire français en 1815, les puissances coalisées contre Napoléon et d'autres États comme la Suisse se réunirent à Vienne pour redéfinir les frontières et l'équilibre en Europe. Le Gouvernement provisoire genevois envoya à Vienne Charles Pictet de Rochemont, afin de négocier l'agrandissement de Genève pour que cette dernière puisse s'unir à la Suisse. Après trois mois de négociation, le diplomate genevois put convaincre les Sardes de céder au canton plusieurs communes ; dont Chêne. Le Traité de réunion entre Genève et la Suisse sera finalement signé le 19 mai 1815.

Sous la Restauration, Chêne-Thônex s'adapte rapidement à la vie genevoise. En effet, l'essor économique de Chêne sera intimement lié aux passages des marchandises et des personnes en direction de la cité. De plus, une loi de janvier 1834 changea l'implication des citoyens dans la vie politique locale. Toutes les communes seront dotées d'un Conseil électif, les Conseils municipaux devenant les repré-



Jean-Marie Hérédier, premier maire de Chêne-Bourg (1869-1872).

sentants des citoyens. Cependant, les maires seront nommés par le puissant Conseil d'État.

Plusieurs divisions entre communes eurent lieu sur le territoire genevois au cours de la deuxième partie du XIX^e siècle ; le Bourg et Thônex auront également des différences profondes qui les conduiront à se diviser. L'initiative de la séparation fut prise par les citoyens de Chêne, notamment M. Peillonnet et M. Hérédier.

La pétition arrive au Conseil d'État le 16 mai 1868. Elle expose les différences majeures entre un Bourg de Chêne habité en partie par des industriels et des commerçants et Thônex habité en partie par des agriculteurs. Cette situation conduisit à des différends politiques qui ne trouvèrent pas de compromis ; les intérêts généraux étaient diamétralement opposés. Après de longs débats et plusieurs enquêtes, le Grand Conseil adopta, à une forte majorité, la séparation de Chêne-Bourg et de Thônex, le 17 février 1869. Le Conseil d'État ne perdit pas de temps et les 131 électeurs de Chêne furent convoqués le 21 mars à 13h00 pour élire les neuf conseillers municipaux. Le 4 avril se déroulaient les élections du maire et des deux adjoints. Jean Hérédier devient le premier maire, Gaspard Larue, premier adjoint et Adolphe Catalan deuxième adjoint.

La commune de Chêne-Bourg était née.



Armoiries de Chêne-Bourg :
« De gueules semés de feuilles de chêne d'argent, à la branche de chêne de trois feuilles englandées de trois glands au naturel, brochant sur le tout ».



Chêne-Bourg en 1812 (Cadastre français).

1. Emplacement chapelle Notre-Dame-de-Compassion
2. Hôtel des Trois-Rois
3. Eglise Saint-François-de-Sales
4. L'octroi

Concours pour gagner l'ouvrage
Chêne-Bourg, la plus jeune des communes genevoises de Bernard Lescaze

De quelle année datent les armoiries de Chêne-Bourg ?

Votre réponse est à envoyer à :
communication@chene-bourg.ch

L'ORGUE FAIT SON CINEMA

9ème édition du 17 au 25 mars 2023
Aula du Collège Chaparède, chemin de Fossard 61, 1231 Conches, Genève
www.orguedecinema.ch

Présentation des films: **Serge Lachat**

Programme sous réserve de modifications

Repas possible sur place dès 18h30
+41 (0)22 346 23 78 pour réserver une table
Après les concerts, petite restauration, boissons sans alcool et vins généraux.

Vendredi 17 mars 20h00	Des veils, des pieds, des mains Mettre la Consécration populaire de Genève, direction Magali Senti et Françoise Sorel Chœur du Collège Chaparède, direction Roberto Rigo Vincent Thévoz orgue - Des veils et des mains - de Gaston Kessel (France, 1965, 17min) moyens pour chœur et orgue
Samedi 18 mars 20h00	Destins en miroir Ciné-concert "The Last Command" de Josef von Sternberg (USA, 1928, 85 min) Accompagné à l'orgue par Zuzana Forjanciková (Prague et Rotterdam)
Jeu 23 mars 20h00	Comment restaurer un film ? Exposé-conférence avec Serge Bromberg Fondateur et directeur du Labirynth (Paris) Et Nicolas Hafeez orgue Court-métrage
Vendredi 24 mars 20h00	Jazz & Co Wurlitzer concerta Hammond Concert Charles Balayer (Strasbourg-Gallarde, France)
Samedi 25 mars 17h00	L'orgue pour petits et grands 4 à 5 ans Entrée libre Chaque à la sortie Histoire de Baber, le petit éléphant, de Jean de Brunhoff Musique de Francis Poulenc Transcription pour orgue de et par Guy-Baptiste Jaccottet (La Tour-de-Peilz) Court-métrage
Samedi 25 mars 20h00	Champagne! Ciné-concert - La Prochaine aux ballées - de Ernst Lubitsch (Allemagne, 1939, 88 min) Accompagné par Paul Goussat (Geneva)

www.orguedecinema.ch

Aula du Collège Chaparède, chemin de Fossard 61, 1231 Conches
Parking gratuit à disposition

AUTOS - PNEUS CHÊNOIS

MÉCANIQUE TOUTES MARQUES

- REMPLISSAGE CLIMATISATION 98.-
- ANTIPOLLUTION 50.-
- LAVAGE CHÂSSIS / MOTEUR 96.-
- DÉPLACEMENT POUR EXPERTISE 120.-
- NOTRE FORFAIT VISITE 213.-
- VIDANGE 98.-

PROMOTIONS SUR PNEUS

- NEUF dès 69.-
- OCCASION dès 30.-
- GARDIENNAGE 50.-
- ÉCHANGE DE VOS PNEUS ÉTÉ/HIVER 98.-
- GÉOMÉTRIE 50.-

NOUVEAU DIAGNOSTIC ÉLECTRONIQUE

DEVIS PRÉPARATION VISITE GRATUIT

MONTAGE + ÉQUILIBRAGE GRATUIT

022 348 71 47

Trois décennies à conduire l'administration communale

Le Secrétaire général de Thônex, Philippe Guex, a pris sa retraite le 14 décembre. Il laisse sa place à Julien Niklaus, ancien Secrétaire municipal de la Ville de Gland. Retour sur 32 ans de fonction pour l'un et perspectives d'avenir pour le second



Philippe Guex est arrivé en 1990 à la Mairie de Thônex. Il part aujourd'hui avec un sentiment de devoir accompli. Les autorités lui ont d'ailleurs remis le Mérite thônésien 2022.

Une page de l'administration thônésienne s'est tournée en décembre, avec le départ à la retraite de son Secrétaire général, Philippe Guex, après 32 ans de service. Réviseur comptable dans des fiduciaires internationales, puis employé de l'Etat, chargé de mettre en place un nouveau système comptable dans les communes genevoises, Philippe Guex arrive à Thônex en 1990 sans jamais imaginer qu'il occupera cette fonction aussi longtemps que son prédécesseur!

En trois décennies, Thônex a le temps de changer. De 10'000 habitants, 32 employés communaux et 12,8 millions de francs de charges à son budget communal en 1990, la ville compte aujourd'hui plus de 16'000 résidents, 122 employés et un budget de près de 56 millions de francs. Entre la construction du quartier du Curé-Desclouds et tout récemment de Belle-Terre, l'ancien chef d'état-major de l'administration se souvient aussi de l'évolution vécue dans chacun des services de l'administration, dont les programmes se sont complexifiés et étoffés.

Discrétion et diplomatie

S'il représente aujourd'hui une figure de la commune, (re)connue partout sur le territoire et dans ses environs, Philippe Guex insiste sur la discrétion que nécessite la fonction. « On est au courant de beaucoup de choses et on a accès à des dossiers

qui ne doivent pas fuiter, souligne-t-il. Il est essentiel de rester discret pour ne pas briser le rapport de confiance établi avec le Conseil administratif. » La diplomatie fait également partie selon lui des traits de caractère nécessaires à la profession. Une habileté indispensable en tant qu'interlocuteur privilégié des élus, du personnel communal et de la population.

Au total, l'ancien Secrétaire général aura côtoyé 13 conseillers administratifs, des centaines de collaborateurs et conseillers municipaux. Il comptabilise la participation à près de 1'500 séances du Conseil administratif, 200 séances du Conseil municipal et un nombre incalculable de séances de commissions, de réunions diverses et de manifestations communales.

Profiter l'esprit léger

Après ce fidèle engagement, Philippe Guex part l'esprit libre, heureux de pouvoir profiter de cette nouvelle étape de vie. « Je suis fier d'avoir accompli 32 ans de cette profession exigeante qui demande une grande faculté d'adaptation, sourit-il. Je me réjouis maintenant de pouvoir lâcher prise complètement. Cette fonction ne vous lâche jamais, on pense tout le temps à la commune, y compris le soir et le week-end. Je vais maintenant profiter de mon temps libre, sans souci d'ordre professionnel ». Et si on lui souhaite le meilleur pour ce nouveau départ, on reverra sûrement ce passionné de skateboard et d'Argentine au skatepark de Plainpalais ou au restaurant *Le 26*, à Curé-Desclouds, pour partager une pizza avec d'anciens collaborateurs!

Emilie Fischer



Un nouveau Secrétaire général, spécialiste de la gouvernance publique

Le 1^{er} décembre, Thônex a accueilli son nouveau Secrétaire général en la personne de Julien Niklaus. Âgé de 40 ans, ce Neuchâtois d'origine est un fin connaisseur des organisations publiques, tant par sa formation (il détient un master en sciences humaines et sociales et un doctorat en management public) que par ses précédentes expériences professionnelles comme Secrétaire général adjoint du Département des finances et de la santé du canton de Neuchâtel ou Secrétaire municipal de la Ville de Gland.

S'il reconnaît que changer de canton implique quelques ajustements sur le plan législatif notamment, Julien Niklaus souhaite surtout pouvoir mettre à profit ses précédentes expériences: « Gland a beaucoup de similitudes avec Thônex, relève-t-il. Il s'agit de deux villes en pleine expansion ». Après avoir aidé durant 6 ans la commune vaudoise à réorganiser son administration, il espère pouvoir œuvrer dans le même sens à Thônex, en permettant à l'administration de s'organiser pour répondre au mieux aux attentes des citoyens, tout en valorisant les atouts de la ville.

Au moment de prendre la relève de Philippe Guex, il se réjouit de bénéficier d'une administration qui a connu stabilité et continuité. « L'enjeu sera désormais de réussir à donner un nouvel élan, tout en conservant les acquis bénéfiques pour la structure et la population. » Et lorsqu'on lui demande s'il pense poursuivre sur la lancée de ses prédécesseurs en termes de longévité à ce poste, il s'amuse: « Mathématiquement, ce sera impossible! Mais je serai là tant que je pourrai apporter quelque chose à l'administration ».



SAISON 2023 JANVIER – MAI



Dimanche 22 janvier - 11 h et 15 h
La légende de l'Aubépine
Spectacle enfant dès 3 ans



Samedi 28 janvier - 20 h
BACK : N : BLACK
+RATTLESNAKE - 1^{re} partie
Hard rock



Dimanche 12 février - 17 h
Chœur Arte Musica
Concert classique



Samedi 11 mars - 20 h
Le grand jeu
Improvisation théâtrale



Samedi 25 mars - 20 h
Les Rustres
Théâtre



Dimanche 30 avril - 11 h et 15 h
Guignol au cirque
Spectacle de marionnettes



Dimanche 7 mai - 17 h
Schubertiades de Thônex
Concert classique



Samedi 13 mai - 20 h
Les femmes (trop) savantes?
Théâtre

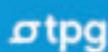


Samedi 27 mai - 20 h
Cabaret des Curiosités
Cabaret / humour

ESPACE CULTUREL DU BOIS-DES-ARTS

62, chemin du Bois-Des-Arts

www.thonex.ch/billetterie



Bus 37 - Tram 12 et 17
Bus 5 et 25



Mairie de Thônex
P+R Sous Moulin

